

NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

LE BULLETIN NEUFFONTAIN

Email : [Roger Ripert](mailto:Roger.Ripert)

*

JUIN 2010

-

«Vivre ensemble à Neuffontaines»

Réunion du 10 juin 2010, à Vignes le Haut, à 19 heures

Participants : Evelyne Dagueneau (épouse Blandin), Nicole Hernando, Delphine Perdriat, Serge Reinert, Huguette Lachot, Albert Perreau Jean-Pierre Derlon, Jean-Claude Hernando. Excusé : Daniel Pointreau.

-

Points discutés et actions envisageables

En direction des personnes âgées :

Prendre contact avec les personnes âgées de la commune pour recenser les attentes et les besoins;

Organiser un goûter une fois par trimestre.

En direction des enfants :

Organiser un arbre de Noël,

Organiser des jeux pour les enfants à l'occasion de la fête du 14 juillet : chamboule tout, grenouille, pêche à la ligne...

En direction des habitants de la commune :

Redynamiser le bulletin trimestriel d'information

Prendre contact avec les habitants pour recenser les attentes et les besoins (rencontre individuelle ou réunion communale),

En matière de patrimoine :

Collecter et numériser des photos anciennes appartenant aux villageois, et organiser une séance de restitution : «Neuffontaines se raconte...»;

Recenser les terminologies désignant les routes et les chemins, numérotter les habitations dans chaque hameau;

Ouvrir des édifices religieux pour la journée du patrimoine (organisation du nettoyage de ces édifices par appel au volontariat).

-

Points d'attention à discuter au conseil

Organisation de la commémoration de la fête nationale : 14 juillet 2010.

Situation budgétaire, état des comptes.

Rédaction des délibérations de la séance du conseil municipal du 8 avril 2010.

*

Conseil Municipal de la Commune de Neuffontaines

Réunion du 11 juin 2010, à Vignes le Haut, à 20 heures

Le Conseil était présidé par Monsieur Philippe Connant, maire en exercice de la Commune de Neuffontaines.

Monsieur Jean-Pierre Derlon a été nommé comme secrétaire de séance.

-

Participants

Tous les dix conseillers étaient présents : Daniel Blandin, Boulenger Philippe, Evelyne Dagueneau, Jean-Pierre Derlon, Huguette Dupaty, Nicole Hernando, Delphine Perdriat, Albert Perreau, Daniel Pointreau, Serge Reinert.

-

Ordre du jour

Installation du Conseil Municipal (complémentaire)

Election des adjoints

Désignation des commissions

Election des délégués à divers organismes

Questions diverses

-

Installation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire a considéré que les huit conseillers élus le 6 juin 2010 avaient pris fonction.

Monsieur Jean-Pierre Derlon a rappelé la démarche de la liste «Vivre ensemble à Neuffontaines» qui rassemble les huit nouveaux conseillers. Elle souhaite se mettre au service de la Commune dans un esprit d'apaisement et de convivialité. Elle prône le respect des institutions et de la Constitution française et en référence à ces textes le respect de tous les citoyens vivant sur la Commune . Elle souhaite travailler avec le maire qui a ses yeux est le garant des valeurs de la République.

Monsieur Derlon a lu le premier article de la Constitution française :

«La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.»

-

Election des adjoints

Le Conseil a décidé la mise en place de deux adjoints au maire.

Le Conseil a procédé à l'élection de deux conseillers au maire, à bulletin secret.

Premier adjoint : candidat : Derlon Jean-Pierre, élu au premier tour de scrutin par dix voix pour et un bulletin blanc.

Deuxième adjoint : candidat : Reinert Serge, élu au premier tour de scrutin par dix voix pour et un bulletin nul.

Le budget communal permet de financer une indemnité mensuelle pour le seul premier adjoint à hauteur de 6,60% de l'indice 1015.

-

Élection des commissions

Le Conseil a procédé à l'élection des conseillers pour figurer dans les différentes commissions. Un tableau avait été préparé par les huit nouveaux conseillers. Il a été corrigé et complété par le Conseil.

Bureau d'aide sociale	Evelyne Blandin	Huguette Dupaty	Delphine Perdriat	Serge Reinert
------------------------------	-----------------	-----------------	-------------------	---------------

Affaires générales et finances	Philippe Connant	Evelyne Blandin	J.P. Derlon	Serge Reinert
---------------------------------------	------------------	-----------------	-------------	---------------

Travaux, voiries	J.P. Derlon	Albert Perreau	Daniel Pointreau	Serge Reinert
-------------------------	-------------	----------------	------------------	---------------

Gestion personnel communal	Nicole Hernando	Philippe Connant		
-----------------------------------	-----------------	------------------	--	--

SIVOS Teigny (titulaires)	J.P. Derlon	Nicole Hernando	Delphine Perdriat	Serge Reinert
----------------------------------	-------------	-----------------	-------------------	---------------

SIVOS Teigny (suppléants)	Evelyne Blandin	Huguette Dupaty		
----------------------------------	-----------------	-----------------	--	--

Bois-Domaine privé	J.P. Derlon	Huguette Dupaty	Albert Perreau	Daniel Pointreau
---------------------------	-------------	-----------------	----------------	------------------

Tourisme-Environnement	Nicole Hernando	J.P. Derlon		
-------------------------------	-----------------	-------------	--	--

Accueil étrangers	Nicole Hernando	J.P. Derlon		
--------------------------	-----------------	-------------	--	--

Fêtes et cérémonies	Tous les conseillers			
----------------------------	----------------------	--	--	--

Syndicats	Eau	Daniel Blandin	Philippe Connant
	Électricité SIEEN	Daniel Blandin	J.P. Derlon
	Transports scolaires	Delphine Perdriat	Evelyne Blandin

Syndicats (suite)	Communauté des communes (titulaires)	Philippe Connant	J.P. Derlon
	Communauté des communes (suppléants)	Daniel Blandin	Nicole Hernando
	Comité œuvres sociales personnel	Serge Reinert (Titulaire)	Huguette Dupaty (Suppléant)
	Service d'aide à domicile aux personnes âgées, aux handicapés	Evelyne Blandin	Huguette Dupaty
	Défense	J.P. Derlon	
	Office du tourisme Tannay	Nicole Hernando	

Situation budgétaire

Communication de Monsieur le Maire

Le budget 2010 de la Commune, n'a pas été adopté par l'ancien conseil municipal démissionnaire. De ce fait, la chambre régionale des comptes a reconduit le budget sur la base des taux 2009. Ce budget sera exécutoire prochainement sur décision du préfet. La date d'exécution n'a pas été précisée.

Le budget primitif définit par la Chambre régionale des comptes est le suivant.

SECTION de FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Proposition CRC
O11	Charges à caractère général	18615,44
O12	Charges de personnel	21860,00
65	Autres charges de gestion courante	21600,00
66	Charges financières	500,00
O23	Virement à la section d'investissement	5721,06
O40	Dotations aux amortissements et provisions	509,00
TOTAL DÉPENSES		68805,50

RECETTE		
Chapitre	Libellé	Proposition CRC
70	Produits des services	4404,00
73	Impôts et taxes	18400,00
74	Dotations et participations	37400,00
75	Autres produits de gestion courants	-
76	Produits financiers	-
77	Produits exceptionnels	-
002	Excédents antérieurs reportés (fonct.)	8601,50
TOTAL DÉPENSES		68805,50

SECTION d'INVESTISSEMENT		
DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Proposition CRC
16	Remboursements d'emprunt	5300,00
21	Immobilisations corporelles	700,00
23	Immobilisations en cours	19400,00
<i>op 97</i>	<i>VOIERIE 2010</i>	<i>16300,00</i>
<i>op 98</i>	<i>TRAVAUX DE FORÊTS</i>	<i>3100,00</i>
	Restes à réaliser	29325,00
<i>op 93</i>	<i>Avances versées sur cde - TOITURE</i>	<i>27298,00</i>
<i>op 95</i>	<i>Avances versées sur cde - TRAVAUX</i>	<i>2027,00</i>
TOTAL DÉPENSES		54725,00

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition CRC
10	Dotations Fonds divers Réserves (op 97)	2750,00
13	Subventions d'investissement (op 97)	13800,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	5721,06
O40	Dotations aux amorts. et provision	509,00
	Restes à réaliser	19218,00
001	Excédent antérieur reporté	12726,94
TOTAL RECETTES		54725,00

Questions diverses

Réfection de la toiture de l'église de Neuffontaines (question de Madame Hernando)

Madame Hernando demande des explications sur le coût des travaux de réfection de la toiture de l'église de Neuffontaines, qui en définitive a doublé par rapport au devis initial. Ce premier devis, établi par la société Verger, en 2005, donnait un montant de 27000 euros pour faire la totalité de la toiture. Cette entreprise ne s'est pas manifestée pendant cette période et le chef d'entreprise a mis fin à ses activités. Sa société a été

reprise, mais le nouvel entrepreneur n'a pas été contacté pour reprendre le dossier. La Commune a dû confier la réfection de la toiture à l'entreprise Précyc Couverture, pour rester dans les délais d'utilisation de la ligne budgétaire. Avec 27000 euros, cette entreprise a exécuté la moitié de la toiture de Neuffontaines (un seul pan). Le maire précise que ce dossier a été géré par la Communauté de communes qui n'a pas pris soin de lancer un appel d'offres pour ces travaux. Pour achever cette toiture, en fonction d'un éventuel financement, le Conseil recommande de lancer un appel d'offres.

Remise en état de la croix de Vignes le Haut (question de Monsieur Jean-Pierre Derlon)

La croix de Vignes le Haut, sise face à la mairie, a été percutée et détruite par un véhicule [celui de la secrétaire de mairie]. Les démarches sont entreprises auprès de l'assureur pour obtenir la remise en état de ce calvaire. Un expert a constaté le sinistre le 20 mai 2010.

Festivités pour commémorer la fête nationale 2010 (question de Monsieur Jean-Pierre Derlon)

Le budget de la Commune pour 2010 n'étant pas encore exécutoire, le financement des festivités du 14 juillet 2010 n'est pas disponible. Si le Préfet débloque la situation, la fête pourra être financée. Dans le cas contraire, les conseillers se proposent d'organiser une fête avec les moyens du bord et en invitant la population à participer en fournissant des aliments et des boissons. Des jeux seront organisés pour les enfants. Une réunion du Conseil est convoquée pour le 2 juillet 2010 afin de procéder à l'organisation de cette manifestation.

Le maire a levé la réunion du Conseil municipal à 21 heures 15.

-

Activités du premier adjoint de la commune de Neuffontaines

Mois de juin 2010

Par Jean-Pierre Derlon

Monsieur Jean-Pierre Derlon, Premier adjoint au Maire de Neuffontaines a participé à plusieurs réunions concernant les activités communales

Réunion «Défense», le 23 juin à Nevers, à la Délégation militaire départementale

La réunion était animée par le Lieutenant-Colonel Latruffe, Délégué militaire départemental.

Un exposé a été fait sur la situation militaire du département, sur le rôle de la Délégation militaire et sur la gestion des risques.

La Nièvre ne compte plus de régiment sur son territoire et dépend de la Zone de défense de Metz.

Création des bases de défense

Les mesures d'économie au niveau du Ministère de la défense sont renforcées concernant le budget 2010. Dans cette optique, 18 bases de défense ont été créées au niveau de la Nation, à titre expérimental. A terme 51 bases de défense seront créées pour couvrir l'ensemble des besoins nationaux, y compris les unités basées outremer et les écoles d'application.

Les bases de défense intègrent toutes les unités interarmes et ont pour fonction de mutualiser les services pour soutenir les différentes unités présentes au sein de la base de défense. Il s'agit notamment de gérer le personnel, les transports, les logements,

l'intendance, les fournitures.

Rôle du Délégué militaire départemental

Le délégué appartient à l'organisation territoriale de défense. La délégation est constituée de trois actifs et de onze réservistes. Le Délégué participe aux réunions avec le Préfet concernant la sécurité et la gestion des risques (en relation avec la Police, la Gendarmerie, les Pompiers).

Gestion des risques naturels

Le Département de la Nièvre a retenu les inondations comme risques majeurs. Un plan communal de sauvegarde a été préparé par toutes les communes situées en bordure de la Loire, de la Nièvre, voire de l'Yonne.

Si des vies sont en danger, en cas de risques sévères au niveau du Département de la Nièvre, les moyens d'intervention viendront de l'extérieur (du Cher, de l'Yonne, voire de Meurthe et Moselle).

La sauvegarde (information, protection, évacuation des zones à risques, hébergement, etc) relève de la Commune, les secours relèvent de la Préfecture (soins, dégagement des sinistrés, évacuation vers les hôpitaux, etc).

Cas de la Commune de Neuffontaines

La Commune de Neuffontaines n'est pas exposée aux crues d'un fleuve majeur. L'Armanche est le seul cours d'eau qui pourrait être affecté par des crues. Le risque n'est pas considéré comme pertinent.

Pour les communes du Haut Nivernais, les principaux risques sont liés :

- Aux grandes tempêtes [et mini tornades] : destruction des toitures et des habitations, chute d'arbres, routes coupées, débordement des égoûts, coulée de boue dans les zones fortement déboisées ;

- Aux chutes de neige et au verglas occasionnant l'enclavement des villages et le blocage des habitants rendant impossible les activités professionnelles, les évacuations sanitaires, les interventions des vétérinaires auprès des troupeaux, l'approvisionnement de la population en aliments, médicaments et biens de première nécessité.

Ces risques doivent être analysés par le Conseil Municipal et une stratégie d'intervention doit être élaborée (mécanisme, opérateurs, équipements, coûts).

-

Rencontre avec le député de la circonscription

Rencontre informelle avec le Député de la Circonscription de Château Chinon : Monsieur Christian Paul, le 26 juin 2010, à Corbigny

Monsieur Christian Paul était présent au spectacle de percussion organisé à Corbigny le 26 juin 2010, à 18 heures. Ce fut une opportunité pour le contacter et connaître les grands thèmes qui se posent actuellement à la Circonscription.

Monsieur Paul a conseillé de participer aux réflexions organisées sur l'avenir du Département dans le cadre de Nièvre 2021 (voir ci-après).

Le député a rappelé l'échéance 2012 concernant les travaux d'assainissement dans les villages et la nécessité de faire le point. Il a conseillé de prendre contact avec Madame Maria Galiana, dont le service est installé à St Brisson dans la maison du Parc.

Concernant le patrimoine et les possibilités d'obtenir des subventions pour la remise en état des édifices classés, il a recommandé de prendre contact avec le Service des Monuments historiques : Madame Denis à Dijon.

-

Réunion «Nièvre 2021»

Voir l'article ci-dessous du *Journal du Centre*

Réunion à Clamecy, le 28 juin 2010, organisée par le Conseil général sur l'avenir du département : «Nièvre 2021».

Le Conseil général a lancé une réflexion sur l'avenir du département qui s'articule sur le «développement durable», en relation avec la crise énergétique et environnemental qui touche la planète.

Il s'agit de répondre à la question «Quel modèle de développement ?» pour le département en tenant compte des spécificités nivernaises :

- Bonne qualité de vie liée à un milieu naturel relativement intact;
- Baisse de la démographie;
- Baisse de l'activité économique : problèmes d'emploi, nombre d'exploitations agricoles en déclin, inquiétude des habitants, forte capacité de la population à faire des efforts.

La démarche «Nièvre 2021» se propose de :

- Lutter contre la résignation;
- Renforcer et de développer ce qui existe;
- Etablir des liens avec les départements voisins;
- Mettre au point une stratégie d'éco-développement;
- Rendre le département attractif.

Cette démarche doit déboucher sur un programme d'actions qui s'articule sur plusieurs thèmes :

- **Vivre ensemble autrement** (entraide, activités socioculturelles, valorisation du patrimoine, etc.).
- **Travailler et produire autrement** (nouvelles techniques agricoles : zéro labour, engrais vert, semis sous couvert végétal, valorisation de la biomasse, lutte biologique contre les ravageurs et les adventices; organisations coopératives; recherche agronomique adaptée, etc.).
- **Consommer autrement** : réduction des importations de produits alimentaires, promotion des produits locaux (recensement des variétés locales de fruits, légumes, volailles, production de plants, de semences, marché, vente directe par les producteurs), amélioration de la valeur ajoutée (transformation des produits agricoles, engraissement des taurillons, restauration, etc.), réduction des traitements pesticides sur les fruits et légumes.
- **Habiter autrement** : utilisation de matériaux nouveaux de construction (paille, déchets de bois), amélioration de l'isolation, utilisation des ressources ligneuses pour le chauffage, etc.
- **Se déplacer autrement** : dans la perspective d'une augmentation sensible du coût des carburants fossiles : covoiturage, réouverture des lignes de chemin de fer, transport collectif.



Six ateliers pour inventer 2021

Journal du Centre du mardi 29 juin 2010

La première des cinq rencontres citoyennes prévues par le Conseil général pour participer à l'élaboration du projet de territoire a réuni, à Clamecy, plusieurs dizaines de personnes.

Le Conseil général entame, ces jours-ci, une nouvelle étape de la réflexion engagée il y a

quelques mois pour inventer la Nièvre de demain. La démarche s'intitule Nièvre 2021.

Les Haut Nivernais étaient invités à s'exprimer, avant-hier soir, à Clamecy, sur le futur de la Nièvre, en s'appuyant sur leurs préoccupations quotidiennes et locales : plusieurs dizaines d'élus avaient répondu à l'invitation, mais, hélas, peu de citoyens [par manque d'information, peut-être ?].

Le vice-président du Conseil général, chargé du développement des territoires, Patrice Joly, a animé la réunion. Il a donné quelques lignes de conduite : «Mettre en mouvement toutes les parties prenantes, s'ouvrir aux territoires voisins, refuser le repli sur soi, travailler pour une ruralité moderne, active». «La Nièvre ne manque pas d'atouts : à l'ouest, la Loire ; à l'est, le Parc régional du Morvan et, au centre, le canal du Nivernais». Bref, la Nièvre doit arrêter de douter d'elle-même.

-

Prise de contact avec la DRAC

Prise de contact, le 30 juin 2010, avec le Service des Monuments historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de Dijon, au sujet d'éventuels travaux de rénovation dans la chapelle du Mont Sabot.

Monsieur Wenzel, du Service des Monuments historiques, a confirmé que la Chapelle du Mont Sabot relève de son service et qu'il est possible d'obtenir une subvention pour la remise en état de l'intérieur de l'édifice (reprise des crépis) *.

Une mission se rendra le 15 juillet 2010, au Mont Sabot, à 14 h 30, pour faire un état des lieux.

* Note Roger Ripert : Sans oublier la restauration des petites, mais importantes sculptures de la chèvre et du loup qui illustrent le conte local et spécifique *La Chèvre du Mont Sabot* (voir les pages [Chitry Mont Sabot](#) et [Morvan](#) du site).

[Accueil Neuffontaines](#)